

Newsletter #44 – 14 février 2017

A l'attention des acteurs de la demande de logement social

Cette newsletter est diffusée par l'équipe projet nationale en charge du déploiement de la réforme de la demande unique de logement social.

Mise à jour des attestations de renouvellement : QR Code et résumé de la demande

Depuis le **6 février 2017**, les **attestations de renouvellement** sont enrichies des éléments suivants :

- Une **page récapitulant les informations de la demande** ;
- Un **QR code**, permettant un traitement automatisé en cas de recours aux prestations de *Tessi Documents Services*, notamment par les demandeurs, qui peuvent désormais transmettre leurs pièces justificatives avec une copie de la première page de cette attestation (au même titre que la copie de la première page de l'attestation d'enregistrement de la demande).

Prise en charge des attestations d'enregistrement et de renouvellement par le niveau national

Courant avril 2017, les **attestations d'enregistrement et de renouvellement** des demandes de logement social faites sur un territoire sous SNE seront délivrées et envoyées aux demandeurs **par le niveau national**.

L'envoi sera fait **par courrier physique**, sauf pour les demandes créées intégralement ou renouvelées sur le portail grand public.

RPLS au fil de l'eau et l'enregistrement des attributions

L'immatriculation au fil de l'eau est fonctionnelle ce qui veut dire que les bailleurs peuvent immatriculer leurs nouveaux logements. Cependant, **les nouveaux n° RPLS attribués ne sont pas automatiquement disponibles dans le SNE**.

Les logements livrés en 2016 seront chargés courant mars 2017 dans le SNE.

Par la suite, les nouvelles immatriculations **seront chargées tous les 2 mois**.

Afin d'éviter que le n° RPLS soit inconnu du SNE, il est conseillé aux bailleurs d'immatriculer le plus tôt possible leurs nouveaux logements.

Si le n° RPLS est inconnu coté SNE, **l'attribution devra être saisie en remplissant tous les champs du logement**.

Bilan 2016 de la demande de logement social

En **2016**, le SNE a enregistré :

- Environ **1 330 00 nouvelles demandes** de logement social, ce qui a porté le nombre de **demandes actives à 1 961 660** ;
- Près de **485 000 attributions** ;
- **777 512 renouvellements**, contre 662 000 en 2015, soit une augmentation de 17,5%

L'assistance téléphonique pour les demandeurs – Nouveau numéro

Depuis décembre 2016, le **numéro de l'assistance aux demandeurs a changé** : c'est désormais le **0 806 000 113** (numéro non surtaxé).